

# BROME DU CERF AU BURON

## Week-end « rando brome » avec truffade et nuitée au buron

Séjour de 2 Jours / 1 Nuit

**DATES DU SÉJOUR**

5 - 6 octobre 2024

**PRIX DU SEJOUR**

155€ / personne



AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

## DESCRIPTIF DU SÉJOUR

En boucle au départ de Mandailles, nous remonterons jusqu'au fond de la vallée de la Jordanne puis passerons la soirée et la nuit au buron de Meije-Costes, le seul refuge de montagne gardé d'Auvergne, où la truffade est réputée. Avec en toile de fond le fameux brame du cerf que nous essaierons d'entendre dans les belles forêts des alentours ou depuis la terrasse du refuge où la vue est plutôt chouette. En ce début d'automne quand les couleurs changent, nous profiterons de cette belle nature préservée et sauvage lors de ce week-end de vraie « déconnexion »...

## POINTS FORTS

- ❖ Thématique forte autour du brame du cerf ;
- ❖ Hébergement dans le seul refuge de montagne gardé d'Auvergne, le buron de Meije Costes ;
- ❖ Une randonnée en montagne accessible au plus grand nombre ;
- ❖ Les nombreuses forêts aux alentours du refuge pour voir et entendre le plus grand cervidé d'Europe ;
- ❖ Le côté magique de la nature en transition entre l'été et l'hiver ;
- ❖ Un programme adaptable et les possibilités de petits « bonus » pour les plus motivés ;
- ❖ Le lever de soleil depuis la terrasse du refuge combiné au meilleur moment de la journée pour entendre bramer ;
- ❖ L'ascension du mythique Puy Griou le jour 2.

## PROGRAMME DU SÉJOUR

### JOUR 1 :

Rendez-vous à Mandailles à 9h.



La randonnée démarrera de Mandailles où nous nous retrouverons le matin à 9h. Après un petit briefing de départ, et une vérification des sacs si nécessaire, nous commencerons à marcher en remontant la Jordanne. Via le joli hameau de Liadouze, et au travers d'un joli cheminement en forêt sur du terrain facile, nous arriverons alors dans des territoires d'estive où nous devrions encore apercevoir quelques troupeaux de vaches Salers. Bien sûr nous ferons des pauses pendant la balade et en profiterons pour échanger sur le cerf, son mode de vie, son habitat, son comportement pendant cette période du rut si singulière... Puis nous atteindrons le Col de Rombière, plongerons ensuite vers Font d'Alagnon et finirons d'arriver au Buron de Meije Costes. Selon l'heure et les envies, peut-être que certains repartiront se balader pendant que d'autres flâneront sur la terrasse. Quoi qu'il en soit, nous ferons étape au refuge pour la soirée et vous ne devriez pas être déçus du cadre et de l'ambiance. Sachant qu'il sera certainement intéressant d'être attentif aux bruits de la nature « entre chiens et loups »...

**500 mètres de dénivelée positive - 5 heures de marche effective**

**Repas compris :** repas du soir au buron de Meije Costes.

**Nuit** au buron de Meije Costes (lits individuels en dortoir).

### JOUR 2 :

Après une bonne nuit de repos au Buron de Meije Costes, et encore sûrement de beaux créneaux d'écoute et d'observation à l'aube avant le petit-déjeuner, nous saluerons notre hôte Anthony et reprendrons la direction du Col de Rombière. Une fois sur les crêtes, nous nous dirigerons alors vers ce gros dôme de phonolite qui nous faisait de l'œil depuis la veille et aviserons une fois à son pied. Il sera effectivement possible de gravir en aller-retour le Puy Griou, d'où la vue est plutôt sympathique ! Mais uniquement pour ceux qui le souhaitent et si, bien sûr, les conditions s'y prêtent. Puis nous continuerons notre randonnée et passerons par de nombreuses forêts où nous verrons sûrement quelques indices de passages d'animaux. Sachant que nous serons particulièrement attentifs aux traces que les grands cervidés peuvent laisser... Enfin, du Col de Gliziou, nous commencerons à descendre vers le fond de vallée et arriverons à Mandailles dans l'après-midi. Là-bas, nous pourrions profiter d'un rafraîchissement et d'un petit moment agréable près de la rivière en terrasse avant de nous séparer dans l'attente de nouvelles aventures ensemble...

**300 mètres de dénivelée positive - 5 heures de marche effective**

**Repas compris :** petit-déjeuner servi au buron de Meije Costes.

**Fin du séjour** à Mandailles à 17h.

*Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.*

## ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous à Mandailles à 9h.

## DISPERSION

Le Jour 2, fin du séjour à Mandailles vers 16h.

## ENCADREMENT DU SÉJOUR

Prénom / Nom de l'accompagnateur : Matthieu Feuerstein

N° de téléphone : 06 03 13 99 71

Adresse e-mail : matt@ouvala-rando.fr

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 5 personnes

Nombre de participants maximum : 12 personnes

## NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Facile / Moyen / Difficile / Très difficile

## HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : refuge de montagne gardé (buron de Meije Costes)

Type de chambre pour le séjour : dortoir

Services inclus ou non : draps non fournis

Repas : demi-pension du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 2

## TRANSFERTS INTERNES

Aucun

## PORTAGE DES BAGAGES

Aucun

**DATES DU SÉJOUR**

5 - 6 octobre 2024

**PRIX DU SEJOUR**

155€ / personne

**LE PRIX COMPREND**

- 2 journées de randonnées raquettes encadrées par un AMM diplômé ;
- Hébergement en demi-pension du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 2 ;
- Pot d'accueil ;
- Taxe de séjour.

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Transport jusqu'au lieu de départ du séjour ;
- Boissons et dépenses personnelles ;
- Frais de dossier ;
- Assurance facultative ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Inclus ».

**MATÉRIEL FOURNI**

Bâtons (sur demande)

**ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR**

Liste du matériel à avoir pour la randonnée :

- Sac à dos adapté pour la randonnée (de 30L à 40L) ;
- Chaussures de randonnée montantes ;
- Bâtons de marche ;
- Gourde (contenance mini 1,5L) ;
- Thermos (facultatif) ;
- Lunettes de soleil ;
- Crème solaire (écran total) ;
- Chapeau ou casquette ;
- Bonnet léger ;
- Foulard ou tour de cou de type Buff ;
- Gants légers ;
- Petite pharmacie personnelle (dont de quoi soigner les ampoules) ;
- Papier toilettes et briquet ;
- Vêtements :
  - Veste imperméable type Gore-Tex avec capuche ;
  - Pantalon ou short de randonnée ;
  - Chaussettes de randonnée ;
  - T-shirt respirant ;

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

- Une doudoune ou polaire.
- Petites jumelles et appareil photo (facultatif) ;
- Quelques vivres de course (barres céréales, fruits secs) ;
- Sac plastique pour protéger les affaires en cas de mauvais temps ;
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème ;
- Papiers d'identité ;
- Argent liquide (espèces) si vous voulez effectuer quelques petits achats au buron ;
- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours ;
- « Fond de sac » pour le refuge :
  - Sac à viande (il y a des couvertures dans le dortoir) ;
  - Boules quies (recommandé) ;
  - Lampe de poche ou frontale avec piles de rechange ;
  - Affaires de rechange (léger) : pantalon ou short léger, T-shirt, sous-vêtement et chaussettes ;
  - Une deuxième polaire (ou doudoune) chaude ;
  - Petit nécessaire de toilettes : brosse à dents, dentifrice (échantillon), gant de toilette, serviette microfibre, savon, crème hydratante.

Idéalement votre sac de randonnée une fois rempli ne devrait pas dépasser les 8kg (boissons comprises). Si vous n'êtes pas encore expérimenté dans la pratique de randonnées itinérantes, possible que vous preniez trop d'affaires et ça serait compréhensible. Mais nous aurons le temps avant de partir de faire le tour des sacs pour vérifier que vous n'emporterez que le strict nécessaire.

## FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité ;
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse ;
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs ;
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.